

NOTE TECHNIQUE GTP/2016-OUBA

Ouverture de l'outil provisoire de bancarisation des avis

Mots-clés	Outil bancarisation avis diagnostic territorial STL
Rédacteur	GTP
Diffusion	Utilisateurs outils
Date de la version	8 juillet 2016

1.	Contexte et objectifs de la note	1
2.	Adaptations apportées à l'outil de consultation STL de 2013	2
	Modalités d'utilisation de l'application	
4.	Prise en main de l'application	3
5.	Exportation des données	3

1. Contexte et objectifs de la note

L'AEAG s'est engagée sur le développement d'un outil collaboratif devant permettre en particulier une amélioration du diagnostic territorial à travers la bancarisation des avis d'experts locaux. Le développement informatique de cet outil devrait débuter en 2016.

Dans l'attente de l'ouverture de cet outil collaboratif de diagnostic territorial envisagé pour 2018, il est proposé une solution transitoire afin de bancariser les avis qui seront formulés dans le cadre de la révision progressive des PAOT, dès 2016.

Ainsi, l'outil web créé pour la consultation des STL dans le cadre de l'Etat des lieux du SDAGE en 2013, qui avait permis aux utilisateurs de consulter et formuler des avis sur une pression et sur l'état de chaque masse d'eau, a été adapté et est à nouveau ouvert, de manière restreinte et transitoire.

L'ensemble des avis formulés dans cet outil transitoire seront importés dans le futur outil collaboratif de diagnostic territorial, et serviront pour la consolidation de l'état des lieux en 2019

L'objectif de cette note est de préciser les conditions particulières de la mise en place de cette solution transitoire de bancarisation des avis.

Avertissement important:

Aucun développement informatique complémentaire n'est prévu sur cet outil transitoire, afin de concentrer les ressources disponibles sur le développement de l'outil collaboratif de diagnostic territorial.

Néanmoins l'utilisation de cet outil transitoire doit permettre de préciser le fonctionnement et les règles d'utilisation du futur outil collaboratif de diagnostic territorial, en particulier les modalités de concertation permettant de considérer que l'avis STL¹ qui est bancarisé est partagé.

Un travail complémentaire sera développé dans les mois à venir afin de donner des clés de lecture sur les indicateurs de pressions et modèles associés utilisés lors de l'EDL 2013 afin que les auteurs des commentaires apportent des informations pertinentes complémentaires et donnent des avis éclairés en ayant connaissance des forces et faiblesses des modèles génériques.

¹ Le fonctionnement des Secrétariats Techniques Locaux (STL) sera décrit dans un autre document, qui précisera notamment leur composition.

2. Adaptations apportées à l'outil de consultation STL de 2013

Les adaptations suivantes ont été réalisées afin de pouvoir utiliser cet outil transitoire jusqu'à la mise à disposition de l'outil définitif :

- Les données de l'outil ont été mises à jour : l'outil intègre les données définitives figurant dans le SDAGE 2016-2021. Les pressions de l'EDL 2013 (validées suite consultation STL) et d'état (actualisé été 2015).
- L'outil a pour seul but de bancariser des avis. Par conséquent le processus de validation des pressions et de l'état est désactivé. Seuls des comptes STL et membres STL seront activés.
- L'ensemble des avis formulés lors de la consultation sur l'EDL en 2013 sont conservés et compilés en un seul commentaire (bouton « historique »)
- Les commentaires portant sur l'évaluation des pressions effectués par les MISEN lors de l'élaboration du projet PDM 2016-2021 en mars 2014 ont été transmis par la DREAL et ont également été intégrés²
- La saisie d'avis sur la pression domestique temps sec ne sera pas possible dans cet outil. Les remontées d'avis sur cette pression devront continuer à se faire via l'utilisation de l'outil cartographique « PDOM » développé par l'AEAG. Un lien avec cet outil sera prévu dans l'outil collaboratif de diagnostic territorial final.
- L'outil web de 2013 obligeait les utilisateurs à faire une proposition sur la valeur de la pression ou de l'état qu'ils souhaitaient commenter. Il a donc été ajouté une valeur « inconnu », à utiliser lorsqu'un utilisateur souhaite enregistrer un commentaire sans se prononcer sur la valeur attribuée à l'état ou à la pression.
- L'onglet « risques » qui figurait dans l'outil web de 2013 n'est plus accessible.

3. Modalités d'utilisation de l'application

3.1. Les utilisateurs

Il est proposé l'utilisation des trois niveaux de comptes génériques suivants :

• Un compte générique « STL » par Commission territoriale. Les avis formulés par ces comptes sont des <u>avis partagés</u> issus d'une concertation entre les membres des STL.

stladour ; stlcharente ; stldordogne ; stllot ; stllittoral ; stlgaronne ; stlaveyron ; stlnp

Le dernier commentaire et avis STL aura vocation à être importé dans le futur outil collaboratif de diagnostic territorial comme l'avis STL officiel.

• Un compte générique « membres STL » par Commission territoriale. Les avis formulés par ces comptes sont des avis ou informations visant à nourrir le diagnostic territorial.

membrestladour ; membrestlcharente ; membrestldordogne ; membrestllot ; membrestllittoral ; membrestlgaronne ; membrestlaveyron ; membrestlnp Les membres STL qui sont aujourd'hui considérés comme les utilisateurs potentiels

sont les DDT, DREAL, SD ONEMA, et délégations AEAG.

Si, localement, il est souhaité élargir la contribution en permettant à d'autres membres des STL élargis de renseigner des avis (EPTB, ARS, CD et CR, animateurs de SAGE, techniciens de rivières,...), il est demandé de l'indiquer préalablement aux gestionnaires AEAG de l'outil. Ces membres devront se conformer aux règles de dépôt d'avis définies ci-après (paragraphe 3.2).

² Pour une même masse d'eau, plusieurs MISEN ont pu formuler un commentaire. Ces commentaires ont tous été repris, mais ont été concaténés en une seule valeur, sans précision du département qui l'a émis. Une réflexion sera à mener par rapport à l'ensemble des commentaires historisés, le principe de l'outil étant d'arriver à formuler un avis unique STL.

Les avis formulés par les membres STL ont vocation à être importés dans le futur outil collaboratif de diagnostic territorial comme contribuant à la discussion. Néanmoins si aucun avis STL n'est formulé, le dernier avis d'un membre STL pourrait être importé comme étant l'avis STL officiel avec un « indice de confiance faible ».

• Un compte générique « expert » par grand type de pression / état : ces comptes « experts » permettent aux experts du secrétariat technique de bassin de renseigner des avis ou commentaires dans l'outil transitoire, au même titre que les membres STL.

expertpdom; expertpind; expertpdiffus; expertprelev; experthydromorpho; expertetat

Contrairement à l'outil de 2013, ces avis d'expert n'auront pas plus de poids que ceux des membres STL dans cet outil transitoire. Pour la validation de l'EDL en 2019, le poids donné à ces avis d'expert pourra être examiné.

3.2. Règles de dépôt des commentaires

Les comptes utilisateurs sont génériques. L'utilisateur doit renseigner son nom et le nom de son organisme en début de commentaire afin de bien s'identifier. La date du commentaire est enregistrée automatiquement.

Ces commentaires ayant vocation à être bancarisés et partagés largement, les utilisateurs doivent veiller à être explicites afin que ces commentaires puissent toujours être compris dans quelques années, alors que le contexte et les interlocuteurs auront peut-être changé.

Exemple de commentaire : DDT65 - Xavier Dupond : Aucun rejet problématique de STEP en 47 et 82. Pas de pression significative des STEP collectives sur cette ME

La dernière valeur de la pression ou de l'état indiquée sous un compte expert ou STL est celle retenue comme « proposition ».

4. Prise en main de l'application

Cf. note spécifique sur le fonctionnement de l'application

5. Exportation des données

Une exportation complète ou partielle des données est possible à travers l'outil (csv).